Envoyé en préfecture le 26/02/2018
Reçu en préfecture le 26/02/2018
Affiché le
ID : 059-200041960-20180219-CC_2018_005-DE

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

DELIBERATION CC_2018_005

OBJET :

COMMISSION N°1

Cession du lot n°11 du parc d'activité INNOVA'PARK à CYSOING à la SCI CYSOING INVEST

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 44

Suppléants présents : 0

Procurations : 6

Nombre de votants : 50

Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-huit, le 19 février à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PHALEMPIN sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 12 février 2018, conformément à la loi.

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président
M. Bernard CORTEQUISSE, 1er vice-président
M. Eric MOMONT, 2ème vice-président
M. Luc FOUTRY, 3ème vice-président
M. Bernard CHOCRAUX, 4ème vice-président
M. Benjamin DUMORTIER, 5ème vice-président,
Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6ème vice-présidente
M. Jean-Michel DELERIVE, 7ème vice-président
M. Sylvain CLEMENT, 8ème vice-président
Mme Joëlle DUPRIEZ, 10ème vice-présidente
M. Jean-Claude SARAZIN, M. Guy SCHRYVE M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, M. Michel DUFERMONT, M. Raymond NAMYST, M. Bernard ROGER, M. Pascal FROMONT, Mme Marion DUBOIS, M. Amaury DUFOUR, M. Michel DUPONT, M. Yves OLIVIER, M. Jean-Pierre FERNANDEZ, Mme Marie-Hélène BACLET, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Marcel PROCUREUR, M. Jean-Paul BEAREZ, M. Francis MELON, M. Christian DEVAUX, M. Benoît BRILLON, M. Bruno RUSINEK, Mme Monique RIZZO, Mme Caroline MARLIERE, Mme Marie CIETERS, M. Didier WIBAUX, M. Yves LEFEBVRE, M. Luc MONNET, M. Fabrice BALENT, Mme Isabelle DRUELLE, M. Pierre CROXO, M. Jean-Claude COLLERIE, M. Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :
M. Thierry LAZARO, procuration à M. Didier WIBAUX
M. Régis BUE, procuration à Mme Marie-Hélène BACLET
Mme Laure LEFEUVRE, procuration à Mme Marion DUBOIS
M. Yannick LASSALLE, procuration à M. Eric MOMONT
M. Christian LEMAIRE, procuration à M. Luc MONNET
Mme Annick MATTON, procuration à M. Raymond NAMYST

Absents :
Mme Jeannette WILLOCQ, M. Jean DELATTRE,
M. Thierry BRIDAULT, M. Ludovic ROHART, M. Dominique BAILLY, Mme Marie-Christine DEGHAYE, M. Frédéric SZYMCZAK, Mme Ingrid VERON, M. Alain DUCHESNE,

Secrétaire de Séance : M. Amaury DUFOUR

Envoyé en préfecture le 26/02/2018
Reçu en préfecture le 26/02/2018
Affiché le
ID : 059-200041960-20180219-CC_2018_005-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 février 2018

Délibération CC_2018_005

COMMISSION N°1

Cession du lot n°11 à INNOVA'PARK à la SCI CYSOING INVEST

Le Conseil Communautaire,

Vu la compétence DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
Considérant l'aménagement du parc d'activité INNOVA'PARK à CYSOING

Considérant qu'il est proposé de vendre le lot n°11 d'INNOVA'PARK à CYSOING à la SCI CYSOING INVEST représentée par M. Adrien HILBERT, gérant de la SARL PEVELE ET PAYSAGES

Considérant que le lot n°11 est issu de la division des parcelles ZM188, 194, 200 et 205

Considérant que l'emprise cadastrale définie par le géomètre est d'environ 3 684 m².

Vu l'avis n°2017-585V1492 du service des Domaines estimant le prix de vente à 43 € HT/m².

Considérant que le prix de vente est donc fixé à 43 € HT/m², soit 158 412 € HT environ.

Considérant que la vente des terrains à bâtir réalisée par la CCPC, dans le cadre de son opération d'aménagement « INNOVA'PARK », constituant une opération économique, est soumise de plein droit à la TVA.

Considérant que la vente d'un terrain constructible, après division d'un terrain d'une plus grande contenance relève de la TVA sur le prix total car le terrain vendu ne présente pas les mêmes caractéristiques physiques que le terrain acquis.

Ouï l'exposé de son Président,

DECIDE (par 50 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 50 VOTANTS)

- D'acter la vente du lot n°11, de la parcelle issue de la division des parcelles ZM188, 194, 200 et 205 à CYSOING au profit de la SCI CYSOING INVEST représentée par M. Adrien HILBERT, gérant de la SARL PEVELE ET PAYSAGES, ou de toute personne physique ou morale pouvant s'y substituer, au prix de 43 € HT/m²

- D'autoriser son Président ou toute personne pouvant s'y subdéléguer, à signer tout contrat, avant contrat, se faire procurer tout titre et pièce et généralement faire le nécessaire, dans le cadre des formalités nécessaires à la réalisation de cette vente,
- De mandater Me HERLEM, notaire à CYSOING, pour la rédaction de l'acte de vente.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES * PEVELE CAREMBAULT *